PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--*-*-*
CABINET
--*-*-*
SECRETARIAT GENERAL
DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--*-*-*

N°428 -/[redacted]AB/SGPR.-

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité * Travail * Progrès*
--*-*-*

DECISION N° 428 DU 22 SEP. 2009
PORTANT AFFECTATION DES SIEGES AUX MINISTERES.

Le secrétaire général de la Présidence de la République.

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2007-272 du 21 mai 2007 portant attribution et organisation du cabinet du Président de la République ;

Vu le décret n°2009-338 du 16 septembre 2009 portant nomination du secrétaire général de la Présidence de la République ;

Vu le décret n°2009-315 du 15 septembre 2009 portant nomination des membres du Gouvernement.

DECIDE

Article premier : Les immeubles professionnels ci-dessous référencés sont affectés, à l'effet de servir de sièges, aux ministères ainsi qu'il suit :

N° ORDRE	MINISTERE	SIEGE
01	Ministère d'Etat en charge des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.	Immeuble R + 3 immatriculé C – 0194 (ex – primature)
02	Ministère d'Etat en charge de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration.	Immeuble R + 9 immatriculé B – 0114 – Ab (rond point CCF)
03	Ministère d'Etat en charge de la justice et des droits humains	Immeuble R +1 immatriculé B – 0109 – Ab (face garage administratif du plateau)
04	Ministère d'Etat en charge du travail et de la sécurité sociale	Immeuble R + 2 immatriculé B – 144 – Bb (rond point de la poste)
05	Ministère d'Etat en charge du développement industriel et de la promotion du secteur privé	Immeuble R + 1 immatriculé B – 0101bis – Ab (face protocole national)

06	Ministère des finances, du budget et du portefeuille public	Immeuble R + 8 immatriculé B – 0174 – Ab (immeuble ex BCC)
07	Ministère des affaires étrangères et de la coopération	Immeuble R + 6 immatriculé B – 128 – Ab (face palais du parlement)
08	Ministère de l'intérieur et de la décentralisation	Immeuble R + 1 immatriculé A – 0077 – Ab (rond point CCF)
09	Ministère des mines et de la géologie	13e étage Tour Nabemba
10	Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement	Immeuble R + 4 immatriculé B – 124 – Ab (face maternité blanche Gomez)
11	Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat	Immeuble de plain pied immatriculé A – 0067 – Bb (environs rond point CCF)
12	Ministère de l'équipement et des travaux publics	21e étage Tour Nabemba
13	Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat	Immeuble de plain pied immatriculé B – 122 – Db (face radio rurale)
14	Ministère de l'agriculture et de l'élevage	Immeuble R + 4 immatriculé B – 123 – Ab (face maternité blanche Gomez)
15	Ministère à la Présidence en charge de la défense nationale	Immeuble R + 2 immatriculé (ex assemblée nationale)
16	Ministère en charge des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat	17e étage Tour Nabemba
17	Ministère en charge du commerce et des approvisionnements	23e étage Tour Nabemba
18	Ministère en charge de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi	Immeuble R + 2 immatriculé A – 0061 – At (face stade Marchand)
19	Ministère en charge de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	Immeuble R + 2 immatriculé A – 0061 – At (face stade Marchand)
20	Ministère en charge de l'enseignement supérieur	Immeuble R + 1 immatriculé A – 0070 – Db (mitoyen à l'ambassade de l'Angola)
21	Ministère en charge de la pêche et de l'aquaculture	15e étage Tour Nabemba
22	Ministère en charge de la santé et de la population	Immeuble de plain pied immatriculé A – 0065 – Ct (mitoyen au minist. de la fonction publique)
23	Ministère en charge des hydrocarbures	Immeuble R + 7 immatriculé B – 0115 – Ab (rond point CCF)
24	Ministère en charge de l'énergie et de l'hydraulique	Immeuble R + 7 immatriculé B – 0115 – Ab (rond point CCF)

25	Ministère en charge de la recherche scientifique	19e étage Tour Nabemba
26	Ministère en charge de la culture et des arts	22e étage Tour Nabemba
27	Ministère en charge des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité	Immeuble R + 2 immatriculé A – 0067– At (ex solde, ancien site mini. finance)
28	Ministère en charge des sports et de l'éducation sportive	Immeuble R + 1 immatriculé B – 0110 – Ab (environs rond point CCF)
29	Ministère à la Présidence en charge des zones économiques spéciales	24e étage Tour Nabemba
30	Ministère en charge des postes, des télécommunications et des nouvelles technologies de la communication	Immeuble R + 1 ayant abrité la DRB ex ONPT sis av. Paul Doumer, quartier M'pila
31	Ministère en charge de l'industrie touristique et des loisirs	11e étage Tour Nabemba
32	Ministère en charge des affaires foncières et du domaine public	9e étage Tour Nabemba
33	Ministère en charge de la communication et des relations avec le Parlement	Immeuble R + 2 immatriculé B – 136 – Ab (mitoyen à la DG SNDE)
34	Ministère en charge de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme de la femme au développement	20e étage Tour Nabemba
35	Ministère en charge de l'éducation civique et de la jeunesse	26e étage Tour Nabemba
36	Ministère délégué auprès du ministère d'Etat, ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, chargé de la marine marchande	Immeuble R + 3 immatriculé C – 0194 (Ex – primature)
37	Ministère délégué auprès du ministère d'Etat, ministère de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration, chargé de l'aménagement du territoire et de la l'intégration	Siège ancien ministère délégué à l'aménagement du territoire

Article 2 : La présente décision qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires prend effet à compter de sa date de signature./-

Fait à Brazzaville, le 22 SEP. 2009

Le secrétaire général

Jean Baptiste ONDAYE